

**Agence nationale du  
médicament vétérinaire**

## VITAMIVET K1 10 MG/ML SOLUTION INJECTABLE POUR CHIENS

### Rupture d'approvisionnement

Date d'actualisation : 18/03/2026

<b>Nom du médicament vétérinaire</b>	<b>VITAMIVET K1 10 MG/ML SOLUTION INJECTABLE POUR CHIENS</b>
<b>Laboratoire exploitant</b>	DOMES PHARMA FR, 57 rue des Bardines, 63370 LEMPDES
<b>Date de la rupture</b>	Mi-mars 2026
<b>Principe actif</b>	Phytoménadione 10,0 mg/ml
<b>Indications</b>	Traitement d'urgence des intoxications par les rodenticides anticoagulants, avant relais par voie orale.
<b>Motif de la rupture</b>	Retard de fabrication
<b>Date prévisionnelle de remise à disposition</b>	Seconde quinzaine d'avril 2026
<b>Observations particulières</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• En cas d'intoxication récente aux rodenticides (TQ augmenté mais animal non symptomatique, c'est-à-dire sans saignements externes ou internes diagnostiqués et en bon état général), un traitement de vitamine K1 peut être initié d'emblée par voie orale avec VITAMIVET K1 comprimés, qui permettra une normalisation du TQ en quelques heures.</li><li>• Chez les animaux intoxiqués aux rodenticides et présentant des signes cliniques (TQ augmenté + saignements actifs) ou chez les animaux pour lesquels une administration orale n'est pas envisageable (état de vigilance altéré, saignement œsophage, estomac, etc), un traitement de vitamine K1 par voie injectable est recommandé (existence d'une spécialité humaine, utilisable selon la règle de la cascade, telle que Vitamine K1 CHEPLAPHARM 10 mg/ml, solution buvable et injectable) avant de prendre le relai avec VITAMIVET K1 comprimés.</li></ul> <p>Le choix du protocole de traitement reste in fine à la discrétion du vétérinaire et relève de son évaluation de la situation et du rapport bénéfice/risque.</p>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**anses**